



Conseil municipal du 18 décembre 2014

Point B – Projet de renouvellement urbain du quartier Gagarine-Truillot

Intervention de Tariq Aït Amara pour le groupe EELV

Monsieur le premier adjoint,

Chères et chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Le suspense du feuilleton ANRU 2, digne des meilleures séries américaines aura duré plusieurs années. Malheureusement, la sentence est tombée mardi dernier, avec un timing impitoyable : alors que nous votons ce soir la convention de relogement et autorisons M. le Maire à la signer en notre nom, nous avons appris que la cité Gagarine-Truillot ne fait pas partie de la liste des 200 quartiers d'intérêt national retenus par le conseil d'administration de l'Agence Nationale pour le Rénovation Urbaine.

Ce n'est pas pour ressasser le passé mais il m'apparaît utile de rappeler qu'en janvier 2007, Vitry signait une convention ANRU avec le préfet pour la

rénovation de la cité Balzac à hauteur de 57 millions d'euros ; à Ivry nous n'en n'étions pas encore au stade des études pour la rénovation de Gagarine. Et il aura fallu 3 années supplémentaires pour que le conseil municipal acte une demande officielle de financement...Les élu-es écologistes ont toujours regretté ce retard et les hésitations de la commune à inscrire la cité Gagarine dans le cadre du dispositif ANRU. Ce retard à l'allumage nous le payons aujourd'hui.

Ce soir, je n'ai donc pas envie de faire du politiquement correct. Ce soir c'est autant le conseiller municipal que l'habitant de la cité Gagarine qui s'exprime devant vous. Et j'aimerais partager avec vous ma crainte de voir ce projet de rénovation compromis.

Dans cette affaire les torts sont partagés, l'Etat est revenu sur plusieurs engagements qu'il avait pris avec notre commune. Je pense notamment au protocole signé en 2013 et sur les nombreux engagements pris par les services du préfet lors des différentes rencontres qui ont eues lieu ces dernières années.

Pour rappel, c'est près de 70 millions qui sont nécessaires à la rénovation de Gagarine-Truillot. Le protocole de 2013 ne prévoit qu'une aide d'1.8 millions d'€ pour la rénovation des immeubles de l'extension Truillot. Nous sommes donc loin du compte et en étant exclu de la liste des quartiers d'intérêt national, nous faisons une croix sur environ 20 millions d'euros de financement de l'Etat.

Notre groupe souhaite donc savoir quels sont maintenant les scénarios possibles pour éviter que la rénovation de la cité Gagarine ne soit enterrée définitivement tandis que le contexte financier de notre commune est déjà particulièrement fragilisé par la baisse des dotations de l'Etat.

Second point de mon intervention, je voudrais vous alerter sur la dégradation de la situation dans le quartier Gagarine-Truillot. Nous savions en lançant le projet de rénovation que nous allions susciter beaucoup d'espoir. Mais nous savions également que notre projet ne devait pas nous empêcher d'intervenir sur le quotidien de la cité. Malgré les réunions régulières et certaines interventions des services de la ville et de l'OPH, la qualité de vie des habitants continue à se dégrader. Halls d'immeuble dégradés, ascenseur en panne, stationnement anarchique, animaux nuisibles. Rien ne semble être épargné aux habitants de la cité.

Pour autant, les habitants ne sont pas résignés et il faut souligner la qualité de leurs propositions formulées lors des réunions publiques. Malheureusement certaines propositions innovantes et volontaires n'ont pas été retenues. Je pense notamment à l'idée de nommer un représentant des habitants par bâtiment. Notre groupe regrette que cette idée soit mort-née, car une telle organisation aurait

permis de communiquer plus efficacement mais aussi de faire remonter les informations des citoyens vers l'OPH et les élu-es du quartier.

L'arrivée prochaine du centre social au cœur de la cité redonnera sûrement du souffle à l'intervention de la commune dans ce quartier. Ce sera également un point d'appui pour poursuivre la réflexion et la mobilisation pour la rénovation de la cité.

J'en viens à la délibération de ce soir sur la convention de relogement. Je trouve tout d'abord que l'exposé des motifs est rédigé de manière particulièrement maladroite ! En effet, il y est écrit, je cite, « que le processus de relogement doit s'achever le plus vite possible, en vue de limiter les pertes de loyers pour l'OPH et les risques de dégradation et d'occupation illicite »...Ce processus doit s'achever au plus vite, oui, **mais avant tout pour les habitants de la cité qui se sentent aujourd'hui dans l'incertitude la plus totale.**

Par ailleurs, la stratégie du protocole signé avec l'Etat le 13 novembre 2013 repose sur un prêt locatif à usage social dit construction-démolition ou PLUS-CD. Comme le mentionne le document remis ce soir, le PLUS-CD oblige à reloger dans du neuf. Or jusqu'à présent, tous les locataires ayant déménagé ont été relogés dans de l'ancien sur le parc de l'O.P.H. Cela répond-il à leur demande ? N'avons nous pas les moyens de faire autrement ?

Les objectifs de cette convention sont louables, mais les moyens et la gouvernance proposés pour les atteindre semblent parfois trop légers. Ainsi concernant le pilotage et le suivi du relogement. Le comité de relogement sera-t-il crédible auprès des habitants s'il ne se réunit que tous les 4 mois ? Comment évaluer les demandes en se réunissant si peu fréquemment ? Nous proposons que ce comité se réunisse mensuellement afin de répondre au mieux aux attentes des habitants du quartier.

Nous espérons également qu'un premier bilan de la MOUS nous sera présenté très prochainement puisque le diagnostic est désormais terminé. La présentation de ce document nous permettra d'avoir un débat un peu plus éclairé sur la situation des habitants de la cité et sur le processus de relogement à mettre en œuvre.

Pour finir, j'ai lu dans le projet de convention que l'OPH s'engage à maintenir le bâtiment destiné à la démolition dans un état d'entretien normal. S'il s'agit de maintenir l'état actuel cela ne devait pas être trop compliqué... Cela fait longtemps que l'entretien des bâtiments de la cité aurait dû être une priorité pour l'O.P.H !

Vous l'avez compris, c'est avec un peu d'amertume que je suis intervenu sur ce sujet ce soir. Pour autant, nous devons rester mobilisés pour faire avancer ce projet car il est fortement attendu par les habitants.

Nous souhaitons qu'une visite du quartier soit organisée avec les élu-es et les services concernés. Cette visite sera l'occasion pour celles et ceux qui ne connaissent pas la réalité de notre quotidien, de prendre la mesure des besoins de ce quartier historique de la commune.

Pour conclure, le groupe EELV, devant l'impérieuse nécessité d'améliorer le sort des habitants de la cité Gagarine, votera cette délibération, mais nous resterons très attentifs à la qualité du relogement proposé et à la suite du projet de rénovation, si tant est que celui-ci ait encore un avenir.

Je vous remercie.